

Annexe 1 ter
Liste des structures spécifiques du Cnam

Annexe 1 ter - Liste des structures spécifiques du Cnam

- Le centre de formation des apprentis du Cnam de Saint-Denis, qui dispense des formations bac + 2 à master par la voie de l'alternance ;
- Le collège de professionnalisation est une structure de gestion administrative et pédagogique de plusieurs formations de premiers cycles en apprentissage et en hors temps de travail (licences professionnelles et diplômes universitaires de technologie). Il comprend également un centre d'accompagnement méthodologique et pédagogique des élèves du Cnam intitulé centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP) ;
- Le service communication en langues étrangères (CLE) qui définit, coordonne et contrôle l'évaluation initiale, la formation et la certification en langues des élèves de toutes les composantes du Cnam. Il veille au respect des textes en vigueur concernant l'apprentissage des langues étrangères dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, il organise des stages de formation continue, notamment pour les personnels de l'établissement. Il suit les développements de la recherche appliquée en didactique des langues en partenariat avec les différents laboratoires et sociétés savantes. Le service de communication en langues étrangères a pour mission d'œuvrer à l'élévation progressive du niveau de compétences en langues des élèves du Cnam quelles que soient les modalités pédagogiques. Il concourt à l'élaboration de formation en français, langue étrangère et à la diversification des langues proposées aux élèves ;
- Une structure spécifique dénommée Ecole d'ingénieurs du Cnam (EICnam) qui coordonne, pour l'ensemble des formations d'ingénieurs, les dimensions suivantes : prospective, accompagnement au montage de formations en partenariat (FIP) et interface avec les CFA partenaires, audits qualité, communication externe et liens avec la commission pour les titres d'ingénieur (CTI), diplomation ;
- Le réseau Vincent-Merle qui structure, propose et évalue les actions au sein du Cnam et dans les centres Cnam en région.
- Le Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET) est un programme transverse du Cnam, qui s'appuie sur trois laboratoires de recherche du Cnam (le CRTD, le LIRSA et le LISE), visant à développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail et l'emploi, dans une perspective académique et de réponse à la demande sociale. Outre la recherche, les missions du CEET incluent la construction de partenariats sur ces thématiques, l'accueil de doctorant.e.s et post doctorant.e.s, la diffusion des travaux par le biais d'une politique de publications et de communication. Une attention particulière est accordée aux liens avec la statistique publique, à l'échelon national et international (délibération du conseil d'administration du 07/07/2016).